

LOU MADALE



Joyeuses

Fêtes



Le mot du Maire

Le nouveau conseil et son maire, vous remercient tous pour la confiance que vous leur avez accordée.

Soucieux de transparence nous avons décidé d'éditer chaque fois que nécessaire une petite gazette afin de vous informer de ce qui se passe dans la commune.

Dans un très proche avenir nous aurons le contrôle des assainissements individuels qui sera assuré par un prestataire choisi par le SIVOM d'ISSIGEAC.

Là encore vous serez informé en temps utile.

La communauté de communes revient à l'ordre du jour.

Nous devons bien prendre conscience que nous ne pourrons y échapper.

Aussi si tel est le cas, nous tenterons d'y entrer dans les meilleures conditions pour nous.

Enfin soucieux de préserver l'architecture et le caractère de notre bourg et de nos hameaux, le conseil a pris la décision de réaliser une carte communale.

Il s'agit d'une opération importante; Elle sera confiée à un bureau d'étude qui prendra en compte nos desideratas, et vous y serez tous associés dans le cadre de l'enquête qui l'accompagnera.

De nouveaux travaux de mise aux normes du logement communal sont également à l'étude.

Et le plus important, bien sur, n'oublions pas les traditionnels vœux qui nous réunissent tous les ans pour les fêtes de fin d'année ;

pour cela nous vous attendons tous le DIMANCHE 4 JANVIER 2009 à partir de 11heures.

Michel RAYNAL.

LES ECHOS DU CONSEIL

Chers Amis

Depuis bientôt 6 mois vous avez mis en place le nouveau conseil municipal.

Nous allons entrer dans une période où l'administration va nous imposer de plus en plus de contraintes et principalement:

Mise aux normes de l'assainissement individuel.

La sécurité

La communauté de communes devient inévitable.

Tout ceci ajouté à une arrivée de nouveaux habitants et donc à une nouvelle population :

Dans les années 70 il y avait une quinzaine d'agriculteurs, il n'en restera plus que 2 à titre principal à la fin de cette année.

Il y avait 1 artisan en 70. Nous en avons 6 aujourd'hui.

Un rajeunissement de la population. 11 enfants scolarisés contre 2 ou 3 il y a 30 ans.

Une dizaine de familles anglaises, bien intégrées.

Dans ce contexte un certain nombre de décisions ont été prises par la nouvelle équipe et notamment la création de plusieurs commissions afin de seconder le travail de notre maire et son adjoint, et de mieux accompagner la vie du village.

Une commission communication avec 2 objectifs immédiats :

1) la création d'un site internet, avec :

une page entièrement conçue par les jeunes de la commune. Hélène MADELPECH prend en charge cette opération, elle contactera les parents et tous les jeunes du village.

une page accueil /tourisme

une page histoire / origine

Toutes les personnes intéressées par l'élaboration de ce site seront les bienvenues et peuvent contacter la mairie ou les conseillers pour nous faire part de leurs suggestions.

2) la parution de la gazette LOU MADALE, prévue périodiquement,

avec les principales nouvelles du village , .Les décisions et délibérations du conseil municipal. Le budget. L'état civil

Vie pratique sur quelques points de réglementation administrative nous concernant au quotidien: eau électricité, tél. Internet, entretien routes et bordures, déductions d'impôts liées aux économies d'énergie, obligations diverses, etc... la liste est longue et nous verrons au fur et à mesure.

Si possible une page histoire-anecdotes du passé : appel aux anciens et à toutes les bonnes volontés. Là encore voir Hélène, c'est elle qui gèrera cette rubrique.

Les pages de la gazette sont ouvertes à toutes et tous, vos articles seront les bienvenus.

Une commission environnement, vie quotidienne :

S'occupera notamment du ramassage du verre, ordures ménagères.

De la Propreté, voire embellissement du village et de ses hameaux:

Mais aussi et surtout le recensement des dépôts d'ordures sauvages et de tous les endroits de « laideurs ».

Il y a des solutions simples pour améliorer ces situations, enlèvement, mais aussi possibilité d'accommoder certaines constructions hétéroclites ou en y plantant des grimpanes, glycines, treille, et autres vignes vierges ou lierres.

Nous invitons également ceux d'entre nous qui ont des dépôts disgracieux nécessaires pour leur travail, à les dissimuler par une haie vive ou palissade brise-vent et à ne pas surcharger leur dépôt, à effectuer les enlèvements nécessaires, respectons la réglementation sur les dépôts sauvages ; quant aux caravanes elles doivent être logées dans un garage et ne pas demeurer à vue.

Une prise de conscience générale est souhaitable.

Nous rappelons à tous que le centre de tri d'ISSIGEAC accepte gratuitement tous les déchets et encombrants des particuliers.

Pour le bien de tous apprenons à nos enfants à ne pas CRIER en jouant en plein air surtout lors des jeux en piscine, et veillons aux aboiements intempestifs de nos animaux de compagnie.

Les tâches de cette commission restent encore à définir.

Nous avons quelques idées: peut être un recensement de la flore avec une exposition des arbres spontanés de notre territoire. Nous y réfléchissons...

NOUS VIVONS DANS UNE BELLE COMMUNE, nous souhaitons que tous ensemble nous la mettions mieux en valeur.

Il faut remarquer que bien d'autres communes ont déjà réalisé cet effort et nous sommes un peu à la traîne dans le canton, nous vous invitons à fleurir vos maisons.

Une commission sécurité.

Qui prend en charge tout ce qui relève de la sécurité des biens et des personnes.

Une commission conciliation :

Destinée à régler les petits problèmes quotidiens et éviter qu'ils dégénèrent : prolifération des chats, divagation des chiens, salissement des routes. etc ... Et pourra éventuellement faire office de médiateur le cas échéant

NOTA :

EN CE QUI CONCERNE LA PROLIFERATION DES CHATS SAUVAGES

La commune a passé un contrat avec la SPA, toute personne qui trouve des chats errants doivent suivre cette procédure :

N e pas nourrir l'animal

Prendre rendez-vous avec la SPA de BERGERAC en précisant que vous êtes sur la commune de MONMADALES, ils vous donneront la marche à suivre afin de procéder à la stérilisation à leurs frais, de l'animal

vous devrez leur amener l'animal et ensuite le remettre dans son habitat (la spa pourra vous prêter une caisse de transport)

Il est important de remettre l'animal stérilisé dans son habitat naturel; en effet tout habitat abandonné serait immédiatement recolonisé par un autre de ses congénères.

Enfin nous tenons à vous faire part des décisions prises récemment :

Relance du projet effacement du réseau électrique, téléphonique dans le bourg.

Nous avons contacté à cet effet le nouveau conseiller général : Jean-Claude Castagné et rendez vous sur le terrain a eu lieu avec le président du syndicat le 14 Novembre dernier. Il nous a assuré que ces travaux devraient se faire désormais rapidement. L'étude préalable devrait débuter assez vite avec les services techniques concernés.

Nous vous tiendrons informés

Renouvellement de la signalisation routière sur l'ensemble de la commune et commande groupée de panneaux avec le SIVOM.

Bonne nouvelle : l'élargissement, aménagement du carrefour : route d'Issigeac/Faux intersection Monmadalès devrait enfin être réalisé au début 2009 ! Mais il y a si longtemps qu'on nous le promettait.

LE RECENSEMENT

La population de MONMADALES va être recensée du 15 janvier au 15 février 2009.

Valérie CHAUVÉAU a accepté d'être notre AGENT RECENSEUR et Marie ROSETE sera la coordonatrice.

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à Valérie.

BIENVENUE

Nous avons le plaisir d'accueillir à MONMADALES :

Catherine BERNARD et Laurent CREMERS les nouveaux propriétaires de CAPEYROU

Valérie PALLAS, Benjamin PASSUTI et Kassandra 3 ans. Locataires aux MONTETS

Mr et Mme STILTON Nigel au BOURG, la réfection de la vieille bâtisse prend tournure.

RAPPEL : LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES DOIVENT ÊTRE FAITES AVANT LE 31 DECEMBRE 2008

DES NOUVELLES

Elfriede WINDSOR a été opérée il y a 3 mois, elle est en train de récupérer, ça prend du temps, il faut compter 6 mois, mais en principe tout va bien ; l'hôpital, les docteurs et le chirurgien étaient de première classe. Nous lui souhaitons un bon rétablissement et attendons le plaisir de la revoir avec ALAN à MONMADALES .

LA PAGE DES SPORTS

Félicitations à REBECCA ANNEAR pour ses prestations sportives au jumping d'ARCACHON



DEPOT DE GERBE MONUMENT 14-18



Comme chaque année la municipalité a déposé une gerbe à la mémoire des morts de la guerre de 1914 – 1918



A LA MEMOIRE
DES ENFANTS DE MONMADALES

SIMONET Pierre	SEPT 1914
CHAPUIS Paul	MAI 1915
LACHAISE Adenard	MAI 1915
COUGUILLE Michel	DEC 1916
DUCHAMP Abel	JANV 1918
MAYET Marcelin	AVRIL 1918
FORTIN Maurice	JUILLET 1918
BREZAC Henri	SEPT 1918



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI APRES MIDI de 14h00 à 18 h

TEL : 05 53 58 74 54 - fax idem

EMAIL : mairie.monmadales@wanadoo.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

RAPPEL : EN VUE DES ELECTIONS EUROPEENNES LES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES DOIVENT SE FAIRE AVANT LE 31 DECEMBRE 2008, pour tous les ressortissants de la CEE (téléphonez à Mr le MAIRE 05 53 58 72 45)

RENDRE LE VILLAGE PLUS ACCUEILLANT

Qu'en pensez vous ?



Fleurir les entrées ou les places, pourquoi pas ?

Mais les conseillers ne peuvent pas tout faire. Tous nous avons une activité professionnelle qui nous laisse peu de temps libre.

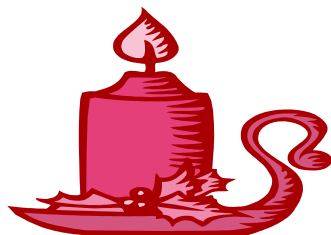
Alors pourquoi ne pas susciter l'émergence d'une nouvelle association dans notre commune qui pourrait prendre en charge cette nouvelle tâche.

Pensez y et si vous avez quelques idées la municipalité sera ravie de vous encourager.



NOEL et ses illuminations !!!

Notre petite commune avec son bourg, ses hameaux et ses habitats dispersés ne peut se permettre des « illuminations de NOEL » mais nous vous invitons tous à mettre quelques décorations extérieures et pourquoi pas des bougies aux fenêtres pour les nuits de Noël et du premier de l'an ; c'est une façon de souhaiter à tous de joyeuses fêtes, et de mettre de la magie dans les yeux des enfants.



La page des ASSOS

L'AMICALE DE MONMADALES

UNE ANNEE BIEN REMPLIE

L'amicale de Monmadalès aura bien travaillé cette année, en effet après avoir organisé la fête de la musique où près de 200 personnes se sont déplacées, pour entendre la jolie voix de Julien, le côté jazz de « jazz à nous », les amis consanguins de St Cernin de Labarde, Jules Smith de Faux, Nonanès et Flash Back le groupe local. Remercions au passage Bernard Dubue, qui a énormément contribué au bon déroulement de cette journée et qui n'en doutons pas sera encore plus réussie l'année prochaine avec les mêmes groupes auxquels nous donnons déjà rendez vous.

La soirée Bodega organisée par nos amis de l'UAI, où notre stand aura connu une belle réussite. En effet dès 22h, les stocks de viande étaient épuisés et vendus.

Enfin notre petit repas annuel suivi par 130 convives qui bien qu'ayant un peu froid, s'en sont donnés à cœur joie et se sont bien régalés autour d'une bonne table.

Le président de l'amicale, fier de ces 3 belles rencontres, remercie sincèrement tous les membres de cette association pour leur dévouement, leur présence et leur aide.

En effet c'est une bien belle équipe que cette petite amicale qui aime à se retrouver à chaque fois pour faire parler de ce petit village qu'ils aiment tant.

Merci à toutes et à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles soirées.

Le Président, Jean-Marc MADELPECH

LA SOCIETE DE CHASSE MONTAUT-MONMADALES

Notre société réunit quelques chasseurs de la commune et une dizaine de chasseurs étrangers apportant une utile contribution financière. Tout cela nous permet de réaliser trois lâchers de faisans dont un après la fermeture dans un but de reproduction, et deux lâchers de perdreaux. Les lièvres se font de plus en plus rares.

Concernant le gros gibier, six battues au chevreuil au cours de la dernière saison (nous disposerons de 11 bracelets pour la saison en cours).

Demeure le problème récurrent des dégâts dus aux sangliers. Leur gestion a été confiée par convention à une société voisine dirigée par Mr Mizoule.

Enfin le plus important notre repas annuel au mois de Mai, au cours duquel tous nos habitants sont conviés.

Le Président, Michel Raynal

Pour le journal de Monmadalès

Communiqué de l'Association Monmadalès Passé Présent –

Le premier août a été inaugurée une exposition de peinture dans l'église de Monmadalès. Y ont participé de Monmadalès : Jeanne Briand, Bill Colverson, Stuart Klein, de Saint Cernin, Richard Pearce, d'Issigeac, Jean Manceuvre, de Boisse, Annette Lahaut, Sarah Clark, de Pessac, Dahbia Bendifallah, du département de l'Eure, Claude Lecann. S'était jointe au groupe des exposants une artiste de la Fouillouse, de Saint Nexans. Au vernissage, sous la Présidence de Monsieur le Maire de Monmadalès Michel Raynal, une cinquantaine de personnes ont manifesté leur grand intérêt. Des gâteaux avaient été préparés par nos amis du Bourg, du Rocal et de Boisse, les vins avaient été offerts par l'Abbé Emmanuel Costisella, de Mandacou, expert en vin de Sigoulès.

Le dimanche 10 août, une exposition de tracteurs anciens et modernes a eu lieu sur la Place de l'Eglise. Y ont participé Michel Raynal, Jacques Vallier, Tom Hale, Jean - Marc Madelpech, l'abbé Costisella avait conduit non sans mal un tracteur Vierzon des années 50 qui refusa après avoir été exposé de rentrer à la maison sauf tracté par Jacques Ramisse et Michel Raynal dont les tracteurs étaient du dernier cri.

Dans l'église, ce même jour, plus d'une centaine de vieux outils, y compris des outils préhistoriques trouvés sur la commune, avaient été exposés surprenant tout le monde par la richesse de nos caves, granges et appentis. Y ont participé Camille Dijos, de Saint Cernin, Michel Raynal, Jean-Marc Madelpech, Bernard Briand, Jacqueline Coquibus, Jacques Vallier.

Cette exposition nous a valu un bel article dans le journal Sud Ouest, le lundi 11 août, rédigé par Guy Ravasio, correspondant de ce journal, il était absolument enthousiasmé.

Le soir, un repas offert par l'Association Monmadalès Passé Présent permettait à une cinquantaine d'habitants de se retrouver. Nous étions honorés par la présence de Madame Mouton, ancien maire de Bardou, avec son mari, de l'Abbé Emmanuel Costisella qui nous avait donné de l'excellent rosé de Sigoulès. Jean Guignard, ancien président du syndicat des viticulteurs de Barsac Sauternes, y était venu avec sa famille.

Nombreux étaient les habitants de la « Ville » de Monmadalès qui avaient apporté leur contribution concrète à la réussite de cette rencontre.

Dans l'église, nous trouverons désormais une brève histoire de cette église rédigée par Bernard Briand à la demande de l'abbé Costisella. Elle a été traduite en plusieurs langues grâce au concours bénévole de spécialistes de langues : Russe avec Stanislas Dorotchenkov, Chinois avec Mme Osmont Li, Espagnol avec Juanita Alapont, Allemand avec Marie Thérèse Beuneux, Portugais avec Michèle Giudicelli, tous enseignants d'Ile de France, Anglais avec Bill Colverson, Polonais avec l'écrivain Marian Dziwniel, Japonais avec Keiko Le Quintrec, cadre supérieur parisien, Arabe avec le Professeur Samaha Khoury, de l'Université Bordeaux III.

Cette plaquette sera confiée à Madame Canault, présidente du Syndicat d'Initiative d'Issigeac afin de mieux faire connaître la richesse de notre patrimoine.

Bernard Briand, trésorier de l'Association -

Briand

INFORMATIONS

ECONOMIES D'ENERGIES ET CREDIT D'IMPOTS

La loi de finances 2005 a créé un crédit d'impôt dédié au développement durable et aux économies d'énergies.

Ce crédit d'impôt s'applique aux dépenses payées jusqu'au 31 décembre 2009.

Le crédit d'impôt porte sur le prix des équipements et des matériaux, hors main d'œuvre.

L'installation doit être réalisée par une entreprise et une facture ou une attestation fournie par le vendeur (ou le constructeur de logement neuf) portant mention des caractéristiques requises dans l'arrêté doit être établie pour les services fiscaux

Vous pouvez aussi bénéficier sous condition, des aides publiques (conseil régional, conseil général, ANAH...) le calcul du crédit d'impôt se fait alors sur les dépenses d'acquisition des équipements déductions faites des aides publiques.

Le crédit d'impôt est de 25 à 40%, selon les équipements, et les conditions d'applications.

Le droit à crédit d'impôt sera à déclarer sur votre déclaration d'impôts avec les documents correspondants, et le crédit d'impôt obtenu vous sera réglé par un chèque du trésor public lors de la réception de votre avis d'imposition.

LES DEPENSES CONCERNEES :

Les matériaux d'isolation (matériaux d'isolation thermique des parois opaques, toitures terrasses, planchers de combles, rampants de toitures, plafonds de combles, - matériaux d'isolation thermique des parois vitrées : fenêtres ou portes-fenêtres - vitrages à isolation renforcée, doubles fenêtres avec double vitrage renforcé)

Les appareils de régulation de chauffage

Les équipements utilisant des énergies renouvelables (poêles, foyers fermés, inserts de cheminées intérieures, cuisinières utilisées comme mode de chauffage)

Les pompes à chaleur dont la finalité essentielle est la production de chaleur

Les équipements de raccordement à certains réseaux de chaleur alimentés majoritairement par des énergies renouvelables ou des installations de cogénération.

Pour plus de renseignements,

Une permanence est à votre disposition, tous les jeudis matin, à la mairie de MONMADALES, Afin de vous donner plus d'explications sur les avantages et conditions du crédit d'impôt, n'hésitez pas à venir vous renseigner.

Voir aussi le site Internet:

<http://www.industrie.gouv.fr/energie/developp/econo/testes/credit-impot-2005.htm>